



**STAGE NATIONAL DE JEUNES
OFFICIELS d'ATHLETISME
Du 16 au 18 octobre 2019**

1) Objectif

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, ayant déjà suivi une formation de jeune officiel dans leur comité ou leur territoire, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

2) Public concerné

Filles et Garçons Collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL

Filles et Garçons lycéens (2^{de} et 1^{ère}) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL

3) Effectif :

20 stagiaires en 4^{ème} et 3^{ème} (3 stagiaires par territoire en fonction de la participation du nombre de territoires)

20 stagiaires en 2^{de} et 1^{ère} (3 stagiaires par territoire en fonction de la participation du nombre de territoires)

4) Dates et lieu

Du Mercredi 16 octobre 2019 à partir de 12h00 (repas prévu sur place)

Au vendredi 18 octobre 2019 à 12h00

Au CREPS Centre Val de Loire

48 Avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges

5) Contenu

- Règlement général et spécifique courses, sauts, lancers et évaluation
- Les jeunes seront sollicités pour officier aux compétitions nationales UGSEL. Chaque stagiaire recevra une carte de jeune officiel et une appréciation de stage.
- Une évaluation pratique sera faite lors des championnats de France
- Une certification UGSEL sera délivrée à l'issu du stage, en fonction des résultats de l'évaluation écrite et pratique, qui pourra éventuellement servir pour parcours sup.

6) Matériel

Prévoir un support papier et stylos pour la partie théorique.

7) Encadrement

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale d'Athlétisme

- Intervenants : **Membres de la C.T.N Athlétisme et formateur FFA**

8) Candidatures

L'enseignant référent de l'élève doit compléter le questionnaire via le lien Google :

<https://forms.gle/H6pKTnFYyjFLhCuG6>

(copier le lien dans la barre de recherche)

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée **pour le vendredi 4 octobre 2019**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- les jeunes ayant suivi une formation départementale, régionale ou fédérale.
- ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat et le règlement du stage **obligatoirement** avant l'ouverture du stage à l'UGSEL Nationale, 277 rue Saint Jacques, 75240 PARIS cedex 05

8) Prise en charge et règlement du stage

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de 50 € est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription. La photocopie de la licence devra être fournie lors du stage. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

9) Transport

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport. (à préciser sur la confirmation de participation)

Une navette sera mise en place à la gare SNCF de BOURGES pour 11h45 le mercredi, pour se rendre au CREPS. Ainsi qu'une pour le retour vendredi arrivée à la gare SNCF de BOURGES 13h15

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires aller/retour de la navette. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

Contact

Patricia PETIT

UGSEL NATIONALE - SERVICE ANIMATION SPORTIVE

277 rue St Jacques - 75240 PARIS cedex 05

☎ : 01 44 41 48 59 et ☎ : 06 03 44 31 24

Courriel : p-petit@ugsel.org